

COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL DES PRÉFECTURES

du 8 FÉVRIER 2021

(en visioconférence)

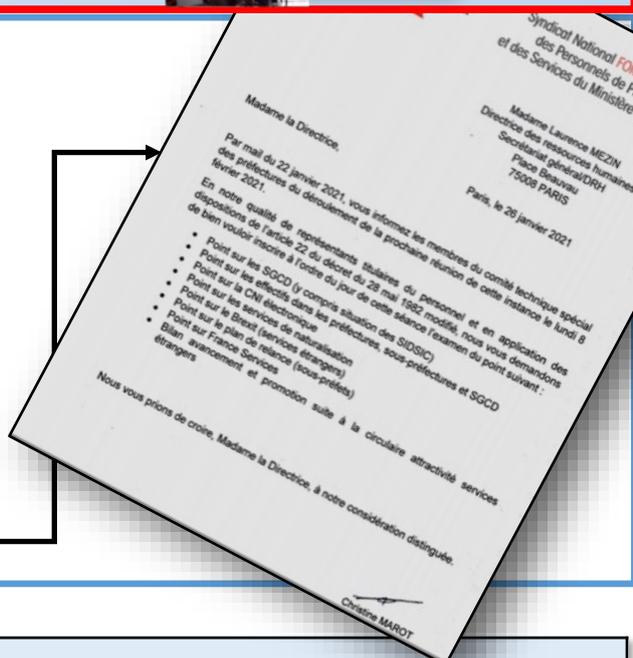


Pour ce **PREMIER CTSP de 2021**, dans sa **DECLARATION PREALABLE**, **FO PREFECTURES SMI** a fait part à M ALBERTINI, secrétaire général du MI, de sa surprise de constater **l'absence (ou oubli) à l'ordre du jour** des points suivants:

- ⇒ **La mise en place SGCD**, en référence aux remontées « catastrophiques » et au fonctionnement anxiogènes de ces nouvelles structures
- ⇒ **Le Retour d'expérience (RETEX) de la gestion de la crise sanitaire COVID** et ses impacts sur les services en terme de fonctionnement et de sécurité des personnels

Seule FO A DEMANDÉ au secrétaire général des informations complémentaires indispensables à la bonne connaissance de la situation des préfectures et sous-préfectures

Ces points cruciaux ont été rajoutés à la DEMANDE EXCLUSIVE de notre syndicat.



PRINCIPAUX POINTS DEFENDUS PAR FO

POINT « SECRÉTARIAT GÉNÉRAUX COMMUNS DÉPARTEMENTAUX » : DÉNI DE RÉALITÉ du MI ? Vers le CHAOS ?

FO S'INDIGNE de l'inertie de l'administration face à la souffrance exprimée par les agents des SGCD et à l'absence de priorisation du lancement du **BAROMETRE SOCIAL NATIONAL** pour anticiper l'avenir et les forts risques qui apparaissent

FO CONSTATE un échec complet de la mise en œuvre des SGCD, l'affectation tardive voire non réalisée de nombreux postes de directions et l'absence de contrats de services, ayant de graves impacts sur l'organisation et les conditions de travail devenues chaotiques, détériorant la santé des agents et leur moral.

FO DENONCE INCESSAMMENT que les personnels sont au bord de la rupture, les SIDSIC, les BRH, la Logistique, la filière sociale...

POINT « les 30 SOUS-PREFETS A LA RELANCE » : le SYNDROME du « MILLEFEUILLE ADMINISTRATIF » ? Pertinence ?

FO DÉNONCE encore le rajout d'une strate administrative supplémentaire, sous entendant que les services territoriaux de l'Etat sont incapables de gérer localement le plan de relance.

FO CONSTATE que le positionnement de ces hauts-fonctionnaires dans les préfectures va occasionner un **dysfonctionnement des services par leur positionnement invisible dans les organigrammes.**

FO NE CAUTIONNE PAS le montant de l'enveloppe budgétaire de plus de 5 MILLIONS EUROS dédiée aux 30 sous-préfets à la Relance. Chaque sous-préfet dispose de 14 000 € / mois TTC environ dont 4 250 € de frais de représentation. A ces charges déclarées, il faut rajouter l'attribution non officielle de personnels (personnel de résidence, chauffeur, secrétaire...) positionnés sur les effectifs locaux déjà en situation de sous-effectifs. Et en plus, cette gestion a été confiée aux SGCD déjà surbookés.

POINT « BILAN 2020 LUTTE CONTRE LES FRAUDES » : BIEN mais peut ENCORE MIEUX FAIRE !

FO RECONNAIT tout le travail effectué par le réseau national de lutte contre les fraudes (priorité ministérielle PPNG)

FO DÉNONCE la pollution des missions des Référents Fraudes Départementaux par des missions « résiduelles » PPNG

FO ALERTE sur le **TURN OVER** des Référents Fraudes Départementaux dans les préfectures empêchant d'être rapidement opérationnels et la réalisation effective des plans annuels de contrôle de services locaux,

FO DEMANDE le rattachement direct des Référents Fraudes Départementaux aux secrétaires généraux de préfecture pour un positionnement administratif conforme aux directives initiales PPNG.

Les autres points abordés en CTSP prochainement par tract thématique ADHEREZ !! AVEC FO, PLUS D'INFOS !!



11/02/2021